DÉBUT PAGE 1

Bonjour, j’espère que vous allez bien.

Je souhaiterais me présenter, de même que mon entreprise, <https://travel-for-all.com/>, la seule agence de voyages à service complet au Canada qui organise des vacances accessibles au pays et à l’étranger. Mon entreprise est membre de l’AITC ([**https://tiac-aitc.ca/cgi/page.cgi/\_membership.html/5204-Travel-For-All**](https://tiac-aitc.ca/cgi/page.cgi/_membership.html/5204-Travel-For-All)). Je suis la vice-présidente du Comité sur le tourisme accessible du Conseil canadien des normes ([**https://www.iso.org/fr/members.html**](https://www.iso.org/fr/members.html)) et commissaire du Conseil de planification et de recherche sociales de la Colombie-Britannique (SPARC BC) ([**http://www.sparc.bc.ca/board-of-directors/**](http://www.sparc.bc.ca/board-of-directors/)).

J’appuie avec passion le mémoire que l’Accessibility for Ontarians with Disabilities Act Alliance (AODAA) a présenté au Parlement du Canada le 27 septembre 2018 et qui recommande des améliorations au projet de loi C-81, Loi canadienne sur l’accessibilité proposée.

La *Loi sur l’accessibilité pour les personnes handicapées de l’Ontario* est un modèle solide que le Canada devrait imiter pour garantir les droits des personnes handicapées. Le Canada doit se joindre au reste du monde pour promouvoir un tourisme durable, diversifié et accessible. Je suis pour le moins étonnée lorsque je dois me prononcer sur les normes que proposent d’autres pays et que le Canada n’emboîte pas le pas.

Je souhaiterais la création d’un Comité canadien pour un tourisme accessible et j’en lancerais la mise sur pied avec plaisir.

Cordialement,

Tarita Davenock, M.A. CTC

FIN DU FICHIER 1 DE 1.